



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 958-2023

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 AOÛT 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 958-2023 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 24 836,14 \$ AU FONDS DE ROULEMENT AU PROFIT D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURES À L'AQUEDUC DU DOMAINE-DES-QUATRE-HÉTU

LE PRÉSENT RÈGLEMENT A POUR OBJECTIF D'EMPRUNTER AU FONDS DE ROULEMENT AU PROFIT D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURES À L'AQUEDUC DU DOMAINE-DES-QUATRE-HÉTU

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 958-2023 ENTRE EN VIGUEUR LE 30 AVRIL 2024, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 958-2023)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION
À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS
D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE